

COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES
Domaine des Communes – 1277 Route des Crêtes - 69480 ANSE

☎ 04.74.67.00.25. - 📠 04.74.67.00.71
contact@cc-pierresdorees.com

INFORMATION PARENTS

BUS / ACCUEILS de LOISIRS des MERCREDIS 2015

En janvier 2015 La Communauté de Communes prend la gestion directe de 9 Accueils de Loisirs

Un service ouvert pour 34 Communes : Alix - Ambérieux d'Az. - Anse - Bagnols - Belmont d'Az. - Chamelet - Charnay - Chasselay - Chatillon d'Az. - Chazay d'Az. - Chessy les Mines - Civrieux d'Az. - Frontenas - Lachassagne - Le Bois d'Oingt - Le Breuil - Légny - Les Chères - Létra - Lozanne - Lucenay - Marcilly d'Az. - Marcy sur Anse - Moiré - Morancé - Oingt - Pommiers - Pouilly le Monial - St Jean des Vignes - St Laurent d'O. - St Verand - Sainte Paule - Ternand - Theizé

Les communes extérieures peuvent avoir accès au service avec un tarif majoré.

LIEUX D'ACCUEIL :

ANSE - CHASSELAY - CHATILLON D'AZERGUES - CHAZAY D'AZERGUES - LETRA - LOZANNE – LUCENAY - ST VERAND - THEIZE

Toutes les coordonnées sur le site www.cc-beaujolais.com : plaquette de présentation des ALSH

ORGANISATION DES MERCREDIS

Suite à la modification des rythmes scolaires, les centres sont ouverts à partir de 11h30 jusqu'à 18h30 selon les lieux d'accueils. (Sauf Chasselay ouvert aussi le matin et St Verand fermé le mercredi)

L'inscription du mercredi est obligatoirement pour la ½ journée complète cantine comprise.

Un transport est assuré après la classe au départ des écoles vers le centre de loisirs le plus proche.

MODALITE D'INSCRIPTION

L'inscription est effectuée auprès des directeurs sur les lieux des centres,

Les parents doivent constituer un dossier par enfant comprenant : Fiche d'inscription / Attestation d'assurance scolaire et périscolaire / Photocopie du vaccin DTP (ou attestation de médecin)

Dossier disponible au centre ou sur le site www.cc-beaujolais.com.

L'inscription peut être régulière ou occasionnelle (sauf pour le transport) et doit être effectuée au moins un mercredi à l'avance. **Les enfants sont acceptés dans la limite des places disponibles.**

TRANSPORT EN BUS

Les parents souhaitant bénéficier du ramassage scolaire doivent inscrire leurs enfants pour un mois minimum

Le transport est assuré sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants dans les communes

Les directeurs de centres donnent aux écoles la liste nominative des enfants inscrits en accueil de loisirs.

Un bus affrété pour le centre s'arrête devant les écoles à partir de 11h30. (Horaires exacts lors de l'inscription)

Les animateurs dans le bus prennent en charge les enfants jusqu'à la cantine du centre de loisirs.

Les parents récupèrent leurs enfants le soir au centre de loisirs.

Les circuits écoles / centres de loisirs :

Les enfants des écoles de :	sont déposés au centre de :
Pommiers, Ambérieux	ANSE
Les Chères	CHASSELAY
Le breuil, Chessy les mines	CHATILLON D'AZERGUES
Charnay, Morancé, Marcilly d'Az.	CHAZAY D'AZERGUES
St Paule, St Verand, Ternand, Chamelet	LETRA
Civrieux, St Jean des vignes, Belmont	LOZANNE
Alix, Lachassagne, Marcy	LUCENAY
Frontenas, Pouilly le M, Oingt, St Laurent d'O, Legny, Le Bois d'Oingt, Bagnol.	THEIZE

RESTAURATION

Les services de cantines sont organisés sur les lieux d'accueil : Repas chauds et goûters fournis l'après midi.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Coordinatrice des Centres de Loisirs (Béatrice DUCLOS) au Domaine des Communes 04 74 67 90 92 ou 06 80 17 20 20